



De promesses en déceptions...

La guerre en Ukraine a démultiplié le coût du carburant et engendré une inflation galopante des approvisionnements et des matières premières qui affectent gravement l'équilibre économique des armateurs. La crise subie depuis plusieurs mois est accentuée par une réduction nette de la valorisation des poissons et du prix payé au pêcheur. Cette situation touche indifféremment tous les territoires, quelles que soient les façades en métropole ou en Outre-mer. Avec un gazole pêche à 1 euro, le chiffre d'affaires couvre à peine les charges incompressibles des navires pour se rendre sur leurs zones de pêches et ramener leurs produits dans les ports. A la pêche, la rémunération étant partiellement indexée sur le prix du carburant, cette impasse crée une pression sociale insupportable pour les marins et leur famille.

Le CNPMM s'est impliqué dès le début dans la défense et l'instauration des différents dispositifs de soutien à la flotte, ainsi qu'à leur reconduction, tout en menant des réflexions pour envisager des solutions d'avenir : pas moins de 8 rendez-vous avec le Secrétaire d'Etat et la Première Ministre et leurs services, ainsi que des nombreux échanges avec les distributeurs de produits de la mer, mais aussi Total ou CMA/CGM sur ces derniers mois.

Depuis 2 ans, l'Etat a pallié à l'urgence mais sans définir les conditions d'une solution pérenne pour le secteur ni afficher d'ambition concrète pour la pêche française pour les 20 prochaines années.

Olivier Le Nezet déclare : « Au niveau européen c'est à se demander si l'Etat français défend son secteur. On insiste depuis des mois pour une reconduction du cadre européen d'aide d'urgence tant que le conflit ukrainien dure, pour l'évolution des aides de minimis pour prendre en compte les entreprises avec plusieurs navires ou pour la révision du plafond des aides de minimis. » Et de compléter : « Au niveau national, on nous dit maintenant : A vous de faire ! Mais comment fait-on quand l'Etat qui détient les données permettant de faire des projections ou d'expertiser des solutions ne les transmet pas ? ».

Le CNPMEM regrette vivement que toutes les tentatives de discussions avec le secteur privé aient été compliquées, ralenties voire compromises par le manque de considération de l'Etat envers ces différents acteurs. Olivier le Nezet interroge : « Où sont les 100 millions d'euros que le Secrétaire d'Etat voulait imposer aux grandes et moyennes surfaces ? Plutôt que de faire des annonces, là, il aurait dû nous accompagner dans l'analyse des options sur la table ».

Ce manque de considération, les professionnels le ressentent depuis plusieurs mois et sur de nombreux dossiers. « Nous pensions que les messages étaient passés avec les journées Filière Morte. Force est de constater que l'accumulation de contraintes qui pèse sur notre profession continue et que sans aucune émotion l'Etat assiste au délitement progressif de notre filière. Aux professionnels, je ne peux que vous dire qu'il n'est pas question de baisser les bras sur le triste sort qui semble nous être réservé ».

Paris, le 20 septembre 2023

Contacts :

Olivier Le Nézet : 06 40 57 39 85

Philippe De Lambert Des Granges : 06 60 95 27 94